

LES SORTIES



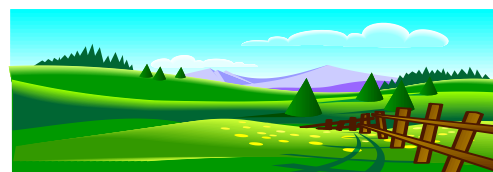
Défilé du Carnaval

SAMEDI 14 MARS 2015

RDV 14h à CHOIGNES
(parking de sable près de la Marne)

RDV 15h à CHAMARANDES
(place du tilleul)

Le Bonhomme Carnaval
sera brûlé devant la salle des fêtes.
Un goûter sera offert par le CCAS
à la salle des Hautes Charrières.



ASSOCIATION LA VALLEE
CHAMARANDES-CHOIGNES

PROGRAMME 2015

- Le dimanche 19 avril : Marche en forêt
(repas à la cabane de chasse)
- Le samedi 30 mai : Rallye voiture
- Le dimanche 30 août : Vide Grenier
(terrain des Hautes Charrières)
- 12 et 13 septembre : Week End à Lyon
**Inscription : le mardi 17 mars 2015 à la
Salle Musset à Chamarandes à 19h00**
- Le vendredi 2 octobre : Code de la
route (remise à niveau)

ASSOCIATION LA VALLEE
CHAMARANDES-CHOIGNES

Présidente : Mme MARCK Mauricette
Tél. 03.25.03.18.88

La carte d'adhésion : Personne seule
avec enfants à charge : 10 €
Couple avec enfants à charge : 16 €
Enfant moins de 15 ans : Gratuit
Réduction sur les activités pour les
membres adhérents.

Le mercredi 14h15 – 17h Loisirs créatifs
Salle Musset

Le lundi de 19h30 à 21h30 initiation à
l'informatique

Le mercredi 18h30 à 19h30 Gym
Chinoise Qi Gong Salle des Htes
Charrières et le jeudi de 17h à 18h Qi
Gong salle des Htes Charrières
Le jeudi de 19h à 20h Gym détente
salle des Htes Charrières.



Norbert MONZEIN
Votre Correspondant
local de presse.
Tél. 06.45.75.36.93



SARL VOGT Michel et fils

Carrelage Faïence
Dallage pierre Chape fluide

2 rue de la fauconnière
52000 Chamarandes

Tél fixe : 03.25.01.25.43

Tél Michel : 06.82.19.93.71

Tél Aurélien : 06.46.15.78.44

Concours de pétanque SAMEDI 13 JUIN

Chamarandes-Choignes
(zone sablée du terrain de foot)
Organisé par le Comité des Fêtes



Bulletin Communal

Bulletin d'informations communal n°52 – Mars 2015

Le mot du Maire

Bonjour à tous

Les fêtes de Noël passées, notre pays et son moral ont été durement éprouvés
par les événements de Charlie. Au-delà du drame humain que représente un
assassinat, c'est toute la société qui se pose des questions sur le vivre
ensemble et sur la capacité des gouvernants à tenir nos institutions.
Par leur mobilisation, les Français ont montré l'attachement à leurs valeurs
républicaines qui résument ce que nous voulons vivre.

Ce mois ci nous aurons à nous exprimer devant les urnes pour les premières
élections départementales nouvelle formule. Voter est un droit : il permet au
citoyen de déléguer le pouvoir souverain à ces nouveaux conseillers (homme et
femme au nom de la parité) qui travailleront surtout sur la politique sociale de
proximité et l'aménagement du territoire.

Mais le vote est aussi un devoir : sans vote, pas de démocratie, pas
d'institutions.

Lors de la cérémonie de citoyenneté, j'ai rappelé aux jeunes de 18 ans qu'ils
passent d'une nationalité passive à une citoyenneté active jusqu'à la fin de leur
vie dans une République qui s'exprime dans sa liberté d'expression, une égalité
en droit et une fraternité nécessaire pour créer une société solidaire. Aussi
montrons l'exemple du citoyen accompli et rendez-vous au premier tour devant
les urnes le 22 mars 2015.

Votre Maire,
Bernadette Retournard



État Civil

Décès

Mr KIHM Michel le 04/01/2015
Mme VIALARD Mauricette
épouse PETIT le 11/01/2015



RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION

« Toutes les personnes concernées
par le renouvellement d'une
concession de cimetière de
Chamarandes-Choignes sont
invitées à se rendre en mairie afin
de faire le point sur le dossier de
concession. Merci de venir avec
l'arrêté de concession. »

*De la Davant
Au Val de Marne*



Sommaire

Le mot du Maire p.1

Etat Civil p.1

Elections p.2

Vie & Nature p.3

Les Sorties p.4

L'Agenda p.4



SA André BOUREAU

EXPLOITATION DE CARRIERES
TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

Diffusion : 462 exemplaires
Directeur de Publication : B. Retournard
Réalisation : J. Real, F. Berhaut, F. Raby
Comité de lecture : Marie-Ange Thomas,
Emilie Eustache, Marie-Françoise Charton
Ce bulletin vous est offert par nos annonceurs
Imprimé par nos soins sur papier recyclé

L' Agenda

**Concert de violons
dimanche 19 avril à 16h
à l'église de Choignes.**

Célébration du 8 Mai

**Rendez-vous aux
monuments aux morts
11h15 Choignes
11h45 Chamarandes**



**Cercle Hippique de
Chaumont-Choignes**
Dimanche 3 mai 2015
Concours de CSO Club SIF
Epreuves : poney, club, préparatoire
terrain des lavières à Brottes

Dimanche 7 juin 2015
Concours de dressage amateur,
club, ponam
Championnat départemental club
au club de Choignes



22 et 29 mars 2015

Se munir de sa carte d'identité

Elections les 22 et 29 mars 2015 : des nouveaux conseillers départementaux

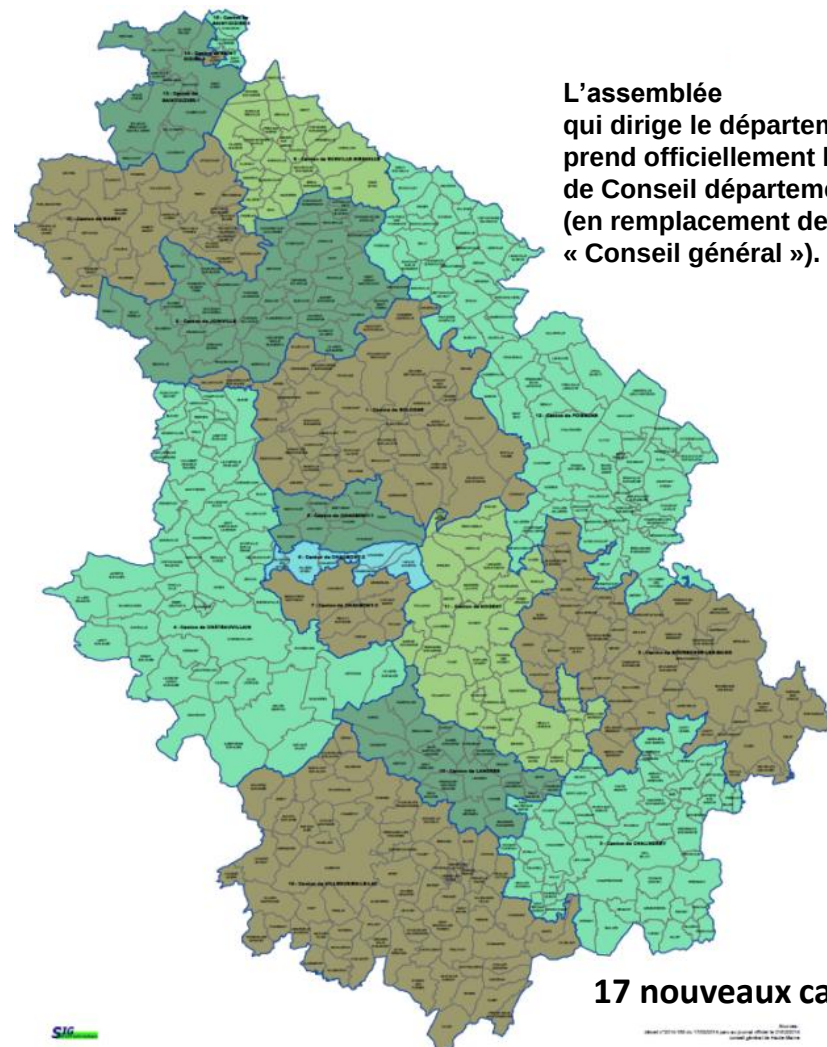
Les 22 et 29 mars, les Haut-Marnais voteront pour élire leurs conseillers départementaux (nouvelle dénomination des conseillers généraux) qui siègeront au Département.

De nouveaux cantons, des binômes et un renouvellement complet

Première nouveauté : la Haute-Marne compte désormais 17 nouveaux cantons (et non plus 32), redessinés pour garantir un certain équilibre démographique d'un canton à l'autre à l'échelle du département.

Deuxième nouveauté : chaque citoyen votera pour un binôme composé d'un homme et d'une femme afin d'instaurer une parité stricte, et leurs suppléants (un homme et une femme). Les bulletins de vote porteront donc 4 noms au total. La conseillère et le conseiller du canton seront élus solidairement (on ne pourra pas panacher entre les différents binômes qui se présenteront). Toute modification des noms ou tout nom rayé conduira à la nullité du bulletin.

Troisième nouveauté : l'assemblée départementale est entièrement renouvelée (lors des scrutins précédents l'assemblée était renouvelée par moitié tous les trois ans). En Haute-Marne, il y aura désormais 34 conseillers départementaux (contre 32 aujourd'hui) élus pour un mandat de 6 ans.



L'assemblée qui dirige le département prend officiellement le nom de Conseil départemental (en remplacement de « Conseil général »).

17 nouveaux cantons

Mairie
24 rue de Chamarandes
BP 2094
52904 Chaumont Cedex

Tél : 03 25 32 22 73
Télécopie : 03 25 02 98 36
E-mail : chamarandes-choignes@wanadoo.fr

Permanence Mairie :
A Chamarandes :
Le mercredi de 14h à 15h

A Choignes :
lundi de 8h45 à 10h45
mardi de 8h45 à 10h45
mercredi de 15h30 à 17h00
jeudi de 14h00 à 17h00
vendredi de 14h00 à 17h00
samedi de 9h00 à 10h45

Pour paraître dans le bulletin communal envoyez vos demandes par courriel : raby.franky@neuf.fr

GARAGE AUTO CHOIGNES
MARTINS MARIO
VENTE DE VEHICULES VN - VO
DEPANNAGE - ENTRETIEN
REPARATION TOUTES MARQUES
CHEMIN DES JARDINS - 52000 CHOIGNES
Tél. 03.25.01.12.10 - Fax : 03.25.03.28.43
www.autochoignes.multimarque.fr autochoignes@orange.fr

AVIS AUX JEUNES DE 18 ANS



« Les jeunes filles et garçons ayant eu 18 ans entre le 01/01/2015 et le 21/03/2015 sont priés de se présenter en Mairie pour se faire inscrire sur les listes électorales ».

Vie & Nature



objectif
zéro pesticide
Chamarandes Choignes

Les élus de Chamarandes Choignes ont la volonté d'embellir la commune en privilégiant des méthodes simples, naturelles et économiques. Ils ont également à cœur de respecter la nature et la santé des personnes.

La loi LABBE du 6 février 2014 interdira les collectivités d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides chimiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouvertes au public, à partir du 01/01/2020.

Pour ces raisons, il a été décidé de lancer une **démarche « Zéro Pesticide »** sur la commune à partir de l'année 2015.

Qu'est-ce que cela va changer concrètement ?

Pas grand-chose, finalement... La commune sera toujours fleurie et entretenue mais de façon plus naturelle. Il y aura par exemple moins de géraniums, gourmands en engrais chimiques et plus d'arbustes et de plantes vivaces.

Ici où là, quelques herbes pourront s'installer spontanément et éventuellement fleurir... Si elles nous gênent, nous pourrions les arracher, mais nous n'utiliserons pas d'herbicides ! Nous pourrions aussi nous laisser surprendre : lorsqu'on accompagne la nature sans la forcer, on peut avoir de belles surprises...



Des plantes spontanées : pas très jolies à gauche,, on peut les arracher ; par contre à droite...



Un massif associant plantes repiquées (phlox, sauges,...) et spontanées (millepertuis, oseille sauvage,...)

Petite histoire d'un herbicide :

Les herbicides destinés à détruire les « mauvaises herbes » sont des produits chimiques, des pesticides qui ont des effets négatifs plus ou moins immédiats. Un employé municipal prépare une bouillie herbicide ; il a mis un masque et des gants, mais cela ne le protège pas complètement des vapeurs du produit qu'il respire. Il peut aussi se souiller les mains, la bouche,...

Ensuite, il applique cette bouillie herbicide sur un trottoir. Le produit émet des vapeurs qui sont respirées par l'employé mais aussi par les citoyens qui passeront sur ce trottoir dans les heures qui suivent.

Enfin, à la première pluie, une partie des résidus du produit ruissellera vers les eaux et contaminera entre autres la Marne et ses poissons.



Les conteneurs à huile ont été définitivement enlevés de notre commune. Ils étaient abîmés, donc polluants.

Déchetterie la plus proche de Chamarandes-Choignes :

Rue de la Quellemêle Lieu-dit le Poncé 52000 Brottes.
Tél. 08.99.02.77.22

Jours d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi et Dimanche

Retrouvez tous les horaires sur : <http://dechets52.fr>

Hostellerie
Au Rendez-Vous des Amis
RESTAURANT L'ATELIER
Eric BRENÉ
4, place du Tilleul
CHAMARANDES CHOIGNES
Tél. 03 25 32 20 20 - Fax : 03 25 02 60 90
www.au-rendezvous-des-amis.com